

taient comme si rien d'anormal n'était survenu.

Est-ce qu'en faisant diligence et, au besoin, en prenant un certain nombre de commis supplémentaires, il aurait été impossible à nos ministres d'être prêts à ouvrir le Parlement à la date primitivement fixée du 11 mars ? Il nous semble qu'en un mois on a le temps de faire bien des choses. Le pays attend depuis longtemps d'être relevé de l'incertitude dans laquelle il vit au sujet des tarifs douaniers, on lui demande encore quinze jours de délai, c'est un malheur qu'on aurait pu sans doute lui éviter par des mesures extraordinaires au besoin.

**Toujours les monopoles.** Nos compagnies à monopole ne laissent pas échapper l'occasion de tomber sur le pauvre public qui déjà n'en peut mais.

C'est maintenant le tour de la Cie du Bell Téléphone qui demande l'autorisation de changer sa charte pour lui permettre d'augmenter à sa guise le taux de l'abonnement. La Cie prétend qu'elle est en perte de \$16.90 sur chaque abonné.

Ce qui en d'autres termes signifie à n'en pas douter que les dépenses à compte du capital, telles que la pose de nouveaux fils, les travaux de canalisation sont portés comme dépenses courantes d'entretien et que la Compagnie veut s'en rembourser d'un seul coup sur le dos de ses abonnés sans faire appel aux actionnaires et sans diminuer les dividendes. Cette façon de procéder peut être du goût des actionnaires de la compagnie mais elle n'est certainement pas en faveur du public.

Il n'était pas suffisant à la Compagnie d'avoir bouleversé nos rues, gêné la circulation, entravé le commerce sans compensation ni pour le Trésor municipal ni pour les particuliers, il lui faut encore nous faire sentir qu'elle entend se prévaloir du monopole dont elle jouit pour nous imposer les tarifs qu'il lui plaît.

Il est à espérer que le gouvernement aura la main ferme et ne se prêtera pas à une exploitation en règle des particuliers par une compagnie qui jouit déjà de faveurs absolument excessives.

Le téléphone est aujourd'hui devenu une nécessité, on le rencontre partout et le commerçant qui l'a une fois adopté ne peut plus s'en passer, nous ne pourrions donc répondre à un tarif d'abonnement exorbitant par une grève qui servirait mal nos intérêts. Nous ne pouvons non plus faire appel à la concurren-

ce sans danger; on se souvient du Fédéral racheté par la Bell Telephone et dont les abonnés ont dû payer les frais. Nous ne pouvons demander à la municipalité de prendre en mains la construction d'un réseau; on sait trop comment l'argent fond sans profit dans les doigts de nos édiles.

Il n'y a qu'un moyen d'enrayer les appétits trop grands de la Cie du Bell Telephone c'est de ne pas lui laisser amender sa charte, dans le sens qu'elle demande. Les protestations arrivent de tous côtés au gouvernement, souhaitons qu'il en tienne compte.

### LA SITUATION DES BANQUES

Le tableau de la situation des banques au 31 janvier dernier que publie la Gazette du Canada et que nous reproduisons d'autre part n'indique pas un progrès dans les affaires, mais plutôt un recul et, du train dont vont les choses, nous n'augurons pas bien de la situation de février que nous aurons à examiner le mois prochain.

Après les élections présidentielles aux Etats-Unis on s'attendait, chez nos voisins, à une reprise sérieuse des transactions commerciales et à un mouvement industriel important; l'espoir dans les deux directions a été déçu jusqu'à présent. Chez nous qui recevons si facilement le contrecoup de la bonne ou de la mauvaise fortune commerciale de nos voisins, on comptait beaucoup sur l'élection de McKinley comme devant ramener la confiance dans le monde des finances et par conséquent favoriser le crédit, c'est-à-dire l'âme même des affaires. Cependant, les changements ne peuvent s'opérer du jour au lendemain, les capitaux qui s'éloignent rapidement des affaires dans les mauvais jours, n'y reviennent que lentement, progressivement quand l'horizon s'éclaircit.

D'ailleurs, pas plus l'élection présidentielle aux Etats-Unis que le changement de régime au Canada ne pouvait modifier profondément et instantanément la situation des affaires.

Une question restait et reste encore pendante dans les deux pays, nous voulons parler de la révision des tarifs de douane. Tant que cette question ne sera pas tranchée, industriels et commerçants auront les mains liées non seulement par eux-mêmes, mais obtiendront plus difficilement des banques l'aide et l'escompte dont ils ont besoin. Dans

les cercles de la finance on aime la stabilité, et tant qu'un régime n'est que provisoire, comme le tarif actuel entre les mains du parti libéral, les banquiers craignent de s'avancer ne sachant pas quelles perturbations ou quel bien résulteront des modifications que nous promet le nouveau ministère.

Ainsi, dans le mois de janvier, nous avons vu la circulation des banques diminuer de \$2,887,627, elle aurait pu diminuer de \$300,000 encore puisque les banques accusent en caisse pour \$313,000 de billets du Dominion de plus qu'en décembre.

L'escompte a été réduit de \$2,083,000, tandis qu'au mois de janvier de l'année dernière nous constatons au contraire une augmentation de \$2,400,000 dans les avances faites au commerce. L'an dernier, il est vrai, nous n'avions pas la question du tarif debout, on avait dû payer déjà une partie des importations faites pour la saison de printemps, importations qui chiffrèrent bien plus que cette année. Car nous le répétons, les importateurs ne sachant ce qui les attend à la prochaine session préfèrent garder une sage réserve à laquelle d'ailleurs les banques savent au besoin les obliger.

Le marasme du reste est tel que les dépôts en compte courant ont diminué de \$3,505,000; en supposant qu'une grande partie de la somme que nous trouvons eu moins à l'escompte ait été rachetée par les dépôts retirés, il n'en resterait pas moins un montant dépassant le million que le commerce a dû enlever des banques pour satisfaire à ses obligations pendant que les collections se font mal.

Les dépôts de l'épargne remboursables après avis montrent une augmentation de \$327,000, ce qui est peu après le paiement des dividendes des compagnies à fond social. L'an dernier au mois de janvier cet item était en augmentation de \$1,500,000.

Les Banques des Etats-Unis ont remboursé aux nôtres au-delà de \$300,000; nous voyons que ces dernières ont acheté un montant de valeurs mobilières équivalent ce qui ne change rien à l'actif des banques immédiatement réalisable.

Les prêts sur titres ont diminué de \$120,000; les opérations assez actives à la Bourse pendant une partie de janvier étaient donc bien, comme nous le disions alors, plutôt des opérations de placement que de spéculation.

Voici le tableau comparatif résumé de la situation des banques pendant les deux derniers mois: